À une assemblée extraordinaire tenue, le 28 juin 2010 à 10h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Monsieur Patrick Douglas, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale, était aussi présente

### 10-06-15980 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu unanimement

#### Que,

L'assemblée soit ouverte à 10h35.

Adopté

#### 10-06-15981 Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu unanimement

#### Que,

L'ordre du jour soit accepté.

Adopté

10-06-15982 Approbation du taux d'intérêt règlement d'emprunt 19-2010 décrétant une dépense de 103,600\$ et un emprunt de 103,600\$ pour l'acquisition d'une chargeuse avec rétro caveuse (pépine)

Il est résolu unanimement

**Que, l**a Municipalité de Duhamel accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc.pour son emprunt de 103 600 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 19-2010, au prix de 98,00500, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

8 600 \$	2%	6 juillet 2011
8 900 \$	2.6 %	6 juillet 2012
9 300 \$	3.0 %	6 juillet 2013
9 700 \$	3.3 %	6 juillet 2014
67 100 \$	3.75 %	6 juillet 2015

**Que,** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré;

Adopté

### <u>10-06-15983 BILLET D'EMPRUNT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 19-</u> <u>2010</u>

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt numéro 19-2010, la Municipalité de Duhamel souhaite emprunter par billet un montant total de 103 600 \$;

**ATTENDU QU**'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

### IL EST **RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 103 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 19-2010 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire monsieur David Pharand et la secrétaire-trésorier Claire Dinel ;

QUE les billets soient datés du 6 juillet 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011	8 600 \$
2012	8 900 \$
2013	9 300 \$
2014	9 700 \$
2015	10 100 \$ (à payer en 2015)
2015	57 000 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Duhamel émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 6 juillet 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 19-2010, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Adopté

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

# 10-06-15984 Fermeture de l'assemblée

il est <b>résolu</b> unanimement	
Que,	
L'assemblée soit fermée à 11h17.	
Adopté	
David Pharand, Maire	Claire Dinel, Directrice générale